

Département de la
GIRONDE

Canton du
NORD MÉDOC

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATION DE L'OFFICE
DU TOURISME DE LA
COMMUNE DE VENDAYS-
MONTALIVET**

Commune de
VENDAYS-MONTALIVET

SÉANCE DU 26/01/2026

Date convocation : 19/01/2026

Date affichage : 19/01/2026

Nombre de membres :

| | |
|---------------------------------|-----------|
| Titulaires en exercice : | 12 |
| présents : | 8 |
| absents excusés représentés | 2 |
| absent excusé | 9 |
| absent : | 0 |
| de votants : | 10 |

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six janvier à dix-sept heures, les membres du Comité de Direction de l'Office du Tourisme de la commune de Vendays-Montalivet se sont réunis à la salle du conseil municipal, à l'Hôtel de Ville, sur convocation.

| | | |
|------------------------|---|--|
| PRÉSENTS | TRIJOULET – LASSUS Jean BOURNEL Pierre BERTET Jean-Marie FONTENEAU Marie SARRAZIN Olivier | RODRIGUEZ Jean-Marc PEYRUSE Chloé BILBAO Thomas |
| ABSENTS EXCUSÉS | BRUN Véronique | |
| REPRESENTÉS | FABRE Michel | |
| ABSENTS EXCUSÉ | ARIAS Vincent BARTHELEMY Laurent SIROUGNET Bruno BALMETTE Jean-Pierre BAHOUGNE Sylviane | LUCAS Patrick DASSE Julien CHAMPION Laurent GESLIN Thibault |
| ABSENTS | | |

PROCES VERBAL DU CODIR DU 26 JANVIER 2026

Monsieur le Président ouvre la séance à 17h05.

Monsieur le Président propose que les fonctions de secrétaire de séance soient remplies par Madame Chloé PEYRUSE.

Le Comité de Direction confirme la nomination de Madame Cholé PEYRUSE.

Monsieur le Président laisse la parole à Monsieur le Directeur de l'office de Tourisme, Tony ROBIN.

Monsieur le Directeur passe à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2025
- 2 - Délibération Convention de partenariat Festival Monta Del Sol
- 3 - Délibération Ouverture du quart des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2026.
- 4 - Situation budgétaire
- 5 - Point RH
- 6 - Points divers

1- Approbation du procès-verbal de la séance du 15 Décembre 2025

Monsieur le Directeur soumet au vote le procès-verbal du Comité de Direction du 15 décembre 2025.

Le procès-verbal est validé par les membres du Comité de Direction.

| | | | | | | | |
|--------|----|--|------------|---|--|-------|---|
| Adopté | 10 | | Abstention | 0 | | Refus | 0 |
|--------|----|--|------------|---|--|-------|---|

2- Délibération Convention de partenariat Festival Monta Del Sol

L'Office du Tourisme de Vendays-Montalivet est chaque année un partenaire du festival Monta Del Sol. Cette année la demande financière de l'association Pena Monta Andalouse pour une convention de partenariat 2026 s'élève à 1500€, soit 500€ de plus qu'en 2025.

Monsieur le Directeur présente la montée en puissance du soutien de l'Office de Tourisme aux associations locales dans le cadre des conventions de partenariat avec pour 2024 4 associations soutenues pour un montant de 5100€ et pour 2025 5 associations pour un montant de 6600€.

La délibération est approuvée par les membres du Comité de Direction.

| | | | | | | | |
|--------|----|--|------------|---|--|-------|---|
| Adopté | 10 | | Abstention | 0 | | Refus | 0 |
|--------|----|--|------------|---|--|-------|---|

3- Délibération Ouverture du quart des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2026.

Conformément à la réglementation et ce jusqu'à l'adoption du budget primitif 2026, l'exécutif peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Monsieur le Directeur rappelle la nécessité d'assurer la continuité de l'action de l'Office de Tourisme et le financement des opérations d'investissement avant l'adoption du budget primitif à partir du tableau suivant :

| Chapitre | Proposition Budget 2025 | Ouverture anticipée de crédit 2026 (25% de 2025) |
|------------------------------------|--------------------------------|---|
| 20 – Immobilisations incorporelles | 6 280,00 | 1 570,00 |
| 21 – immobilisations corporelles | 51 450,21 | 12 862,55 |
| 13 – Subvention d'investissement | 3 000,00 | 750,00 |
| Total Investissements | 60 730,21 | 15 182,55 |

La délibération est approuvée par les membres du Comité de Direction.

| | | | | | |
|---------------|-----------|-------------------|----------|--------------|----------|
| Adopté | 10 | Abstention | 0 | Refus | 0 |
|---------------|-----------|-------------------|----------|--------------|----------|

1- Situation budgétaire

Le Directeur présente un point sur la situation budgétaire au 26/01/2026 dans l'attente du vote du Budget Primitif 2026.

- En section de fonctionnement :

Depuis le 1^{er} janvier 2026 les dépenses s'élèvent à 21 780€ et correspondent à des dépenses liées à des abonnements et des contrats, et aux charges salariales.

2- Point RH

Recrutement de Flora Abribat en emploi saisonnier pour les mois de Juillet et d'Août.
Accueil de Kayla Culotti stagiaire de 1^{ère} année de BTS Tourisme du 19 janvier au 7 février 2026.

3- Point divers

L'Office de Tourisme présente actuellement avec succès une série de vidéo sur les réseaux sociaux pour promouvoir les restaurants ouverts en hiver.

Les étudiantes de l'Université de Bordeaux ont présenté l'état d'avancement de leur travail sur la restructuration des balades, avec le diagnostic et les enjeux qui ont été identifiés. Les élus ont salué ce travail et encouragé à poursuivre le travail.

Monsieur le Directeur demande aux membres du Comité de Direction s'ils souhaitent aborder d'autres questions diverses ?

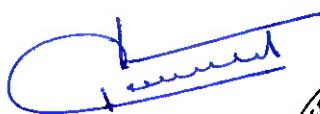
Le prochain CODIR se déroulera après les élections municipales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h 45

Avant de quitter la salle, Monsieur le Directeur demande aux élus présents de bien vouloir signer la feuille de présence.

Le Président,

Jean TRIJOULET-LASSUS



La secrétaire de séance

Chloé PEYRUSE

